

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizer Archiv für Heraldik = Archivio araldico svizzero : Archivum heraldicum

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 125 (2011)

Heft: 2

Artikel: Un cas d'armoiries matrimoniales original : les armes d'Antoine d'Adda à Corsigne (fin XVIIe siècle)

Autor: Corbière, Matthieu de la

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-746943>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un cas d'armoiries matrimoniales original : les armes d'Antoine d'Adda à Corsinge (fin XVII^e siècle)

MATTHIEU DE LA CORBIÈRE

La restauration récente de la partie nord de la maison improprement dénommée « château de l'abbé Dada » ou « maison forte d'Adda » (fig. 1), édifice classé¹ situé dans le hameau de Corsinge (Meinier, Genève), a requis l'expertise de l'Inventaire des Monuments d'art et d'histoire du canton de Genève. Cette intervention a été l'occasion de réétudier un superbe panneau armorié daté de la fin du XVII^e siècle et d'examiner une autre composition héraldique contemporaine méconnue².



Fig. 1. Le « château Feuillet » aujourd'hui (cl. IMAHGe/MdIC).

Du cellier à la résidence nobiliaire

Le site du château d'Adda consistait à l'origine, dans la première moitié du XVI^e siècle, en une parcelle de vigne où était édifié un cellier. Le marchand et bourgeois de Genève Aimé De Chambet dit Vindret reconstruisit ce dernier en 1557, puis l'engloba peu avant 1574 dans une « maison élevée en tour », lui ajoutant alors une maison « basse », placée à l'est de la tour. Le nouvel ensemble ne survécut cependant guère à la mort de son constructeur, car il fut laissé à l'abandon. Ainsi, les bâtiments se trouvant déjà partiellement ruinés en 1629

et s'étant effondrés en 1669, Mie Sarde et son mari Etienne Le Grand Roy, successeurs d'Aimé De Chambet, décidèrent de les vendre, le 23 février 1670, à Antoine d'Adda, moyennant 3500 florins de Savoie³. L'ensemble gagna par la même occasion le nom quelque peu pompeux de « Château Feuillet ».



Fig. 2. Sceau à sec d'Etienne d'Adda, envoyé de la Seigneurie de Genève à Berne, 1535 (AEG, PH 1121.B ; cl. IMAHGe/MdIC).

Issu d'une famille originaire de Milan, établie à Genève à la fin du XV^e siècle (fig. 2) et émigrée en Savoie avec la Réforme⁴, Antoine d'Adda était capitaine au château de Chambéry (Savoie, France) et coseigneur de Corsinge. Or, si son fief, acquis par les nobles d'Adda en 1595, dépendait de la Maison de Savoie, le « Château Feuillet » n'appartenait ni à l'un, ni à l'autre. Côtayant la frontière du duché, le bâtiment et ses annexes relevaient en effet de la seigneurie du Crest (Jussy, Genève) et donc de la souveraineté de

³ Archives d'Etat de Genève (désormais AEG), Notaires, Samuel Lenieps, vol. 14, f^o 17–19, 19v^o et 20–21 ; la promesse de vente avait été signée le 4 février 1669. Je tiens à exprimer ma sincère reconnaissance à M. Nicolas Schätti, historien de l'art et adjoint à la direction de l'Office du patrimoine et des sites, pour ses conseils et sa relecture attentive.

⁴ Jacques-Augustin GALIFFE, *Notices généalogiques sur les familles genevoises depuis les premiers temps jusqu'à nos jours*, I, Genève, 1829, pp. 233–237 ; Eloi-Amédée de FORAS, *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie*, I, Grenoble, 1863, pp. 3–5.

¹ MS-c 126 (arrêt du Conseil d'Etat du 20 mars 1956).

² Matthieu de la CORBIÈRE, *Château Feuillet (Maison d'Adda), Rapport historique et de visite*, Office du Patrimoine et des Sites – Inventaire des Monuments d'Art et d'Histoire du canton de Genève, Genève, 2010, ms.

Genève. En fait, l'acquisition de ce domaine par Antoine d'Adda trouve probablement son explication dans les démêlés qui avaient opposé de 1666 à 1668 la Seigneurie de Genève au duc de Savoie au sujet de leurs droits sur Corsinge.

Les curés de Choulex et de Meinier ayant porté le viatique à une femme mourante de Corsinge, catholique mais résidant dans la partie de la localité dépendant du seigneur du Crest, Genève estima que ses droits avaient été bafoués. L'affaire donna lieu à des enquêtes puis à d'intenses débats diplomatiques, auxquels furent mêlés Berne et la France, tandis que des démonstrations militaires, de part et d'autre de la frontière, faillirent provoquer la guerre. Finalement, par souci d'apaisement, Genève proposa d'abandonner ses droits sur la maison de la défunte mais le duc de Savoie déclina l'offre⁵. Par conséquent, succédant à cette confrontation, l'installation d'Antoine d'Adda dans le « Château Feuillet », situé à quarante-cinq mètres en face de l'habitation en litige, devait sans doute venir appuyer les prétentions savoyardes sur le village de Corsinge, l'aménagement d'un lieu de culte catholique dans cette résidence constituant pour sa part une nouvelle provocation. Les Genevois préférèrent néanmoins fermer les yeux⁶.

Antoine d'Adda entreprit la restauration de l'ancienne maison De Chambet dès les années 1670–1673 et jusqu'en 1678, transformant l'ancienne maison « basse » en grange et relevant la maison « haute » pour lui donner l'aspect d'un château spacieux. Après la construction d'une tourelle quadrangulaire dans l'angle nord-ouest, dans laquelle fut bâtie la chapelle castrale, les travaux consistèrent dans l'édification d'une aile sur le flanc sud, d'une seconde tour carrée au sud-est et d'une cage d'escalier au nord-est. Le terrain agricole méridional fit quant à lui place à un grand jardin d'agrément.

Cependant, Antoine d'Adda mourut en 1688 sans pouvoir, semble-t-il, conduire le programme architectural à son terme. Son château présenta en effet un plan déséquilibré et conserva un caractère relativement modeste. Par la suite, l'édifice ne subit apparemment

aucune transformation, ni aucun embellissement. Après avoir été occupé par Jean-François d'Adda (1743–1784), prêtre de la Sainte-Maison de Thonon (Haute-Savoie, France), le bâtiment se trouvait partiellement détruit au tournant des XVIII^e–XIX^e siècles. Il fut alors subdivisé en plusieurs lots. En outre, après de premières restaurations menées vers 1850–1864, un incendie survenu en 1882 laissa l'ouvrage à l'état de « vieille maison délabrée ». Enfin, des rénovations radicales apportées au début des années 1960 puis en 1978 ont permis la réhabilitation de l'ensemble, mais sans parvenir à rétablir son homogénéité, ni son caractère primitif⁷.

La chapelle d'Adda et ses armoiries

Au début des années 1670, les innovations apportées par Antoine d'Adda concernèrent plus particulièrement la façade nord de l'ancienne maison « haute » De Chambet. Celle-ci fut dotée au nord-est d'une haute cage d'escalier dans-œuvre, à rampe droite et aux paliers généreusement éclairés et surmontés de deux voûtes d'arêtes. Dans l'angle opposé, d'Adda construisit



Fig. 3. Voûte de la chapelle dont les douze lunettes périphériques sont ornées de représentations des Apôtres, vers 1670–1673. Etat actuel après restauration (cl. IMAHGe/Fausto Pluchinotta).

⁵ André CORBAZ, *Un coin de terre genevoise, mandement et châtellenie de Jussy-l'Evesque*, Genève, 1917, pp. 157–160 ; Charles ROTH, *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*, II, Neuchâtel, 1924, p. 589 ; Bernard GAGNEBIN, « Le XVII^e siècle. La politique extérieure », dans *Histoire de Genève des origines à 1798*, Genève, 1951, pp. 375–376.

⁶ Voir la réponse adressée par la Seigneurie au seigneur du Crest, le 29 juillet 1674, au sujet des droits de ce dernier sur Corsinge (AEG, RC 174, pp. 241–242).

⁷ Pour les références de cet historique, voir ci-dessus note 2.

une tourelle de 4 à 4,30 mètres de côté, percée de canonnières et dont la base accueillit une chapelle couverte d'une voûte d'arêtes à douze quartiers.

Si l'autel, dont on reconnaît encore la niche, et le mobilier religieux ont aujourd'hui disparu, le décor peint de la voûte est conservé ; il a été récemment restauré par l'Atelier Saint-Dismas⁸ (fig. 3). Chaque lunette périphérique est ornée d'une niche stylisée dont l'arc, surmonté d'un décor formé de volutes végétales, supporte un phylactère. Au centre de chaque composition se tient un Apôtre peint en pied.

La fausse clef de la voûte porte en médaillon un décor héraldique encerclé par deux phylactères, malheureusement aujourd'hui muets, et souligné par deux palmes liées par un nœud. On reconnaît les armoiries d'Antoine d'Adda⁹ dont le blason est parti avec celui de la famille d'Arenthon¹⁰. Bien que leurs couleurs soient très altérées¹¹, ces armes peuvent se décliner comme suit : « parti au premier de sable à quatre fasces ondées d'argent, au chef d'or chargé d'une aigle de sable couronnée, et au second bandé de sept pièces ». Un heaume grillé, taré de face, orné de lambrequins et ayant pour cimier l'aigle de l'écu, timbre le tout (fig. 4).

La composition est assez maladroite, ainsi qu'en témoignent notamment l'aspect efflanqué des palmes, la disposition erronée des lambrequins, naissant du gorgerin, et les meubles surnuméraires de l'écu. Mais cette représentation, non datée, diffère de celle de l'imposte qui couronne la porte principale du château et permet ainsi une nouvelle interprétation de ce magnifique panneau extérieur.



Fig. 4. Armoiries d'Antoine d'Adda et de sa première femme, ornant la clef de voûte de la chapelle, vers 1670–1673. Etat avant restauration (cl. IMAHGe/Fausto Pluchinotta).

L'imposte armoriée de la porte principale

Plus riches et mieux traitées que celles peintes dans la chapelle, les armoiries de l'imposte (fig. 5) présentent le blason d'Antoine d'Adda brochant sur un écu écartelé aux armes des familles d'Arenthon (1 et 4) et de Baytaz (2 et 3). Cette dernière portait : « d'azur à trois flammes d'or 2 et 1, et au cœur d'argent »¹². Le tableau héraldique est en outre encadré par le millésime 1678 et surmonté par un phylactère portant la devise de la famille d'Adda : « NE [derelinquias nos domin]E ».

La composition de l'ensemble dénote une réelle maîtrise artistique et héraldique. La sculpture se distingue par son équilibre et le drapé élégant des lambrequins qui se déroulent le long des armes. Toutefois, gêné par la place occupée par l'écu en abîme, l'artiste a supprimé l'un des meubles du blason de Baytaz (cœur) et a mal réparti les autres (flammes). Notons enfin que si l'endommagement du phylactère résulte probablement de travaux de restauration maladroits, les aigles du blason d'Adda et du cimier paraissent avoir été bûchées volontairement, peut-être en signe de protestation contre l'occupation de Genève par l'Empire français (1798/1804–1813) ou contre celle des Autrichiens (1813)¹³.

Bien qu'avouant « une curiosité héraldique », Henry et Waldemar Deonna pensaient en 1928

⁸ ATELIER SAINT-DISMAS, *Rapport investigations, sondages et examens diagnostiques, Peintures murales chapelle, maison forte Corsinge*, Genève, 2007, ms. Ce décor a été brièvement signalé en 1957 par Pierre Bertrand (P. BERTRAND, « Inventaire des monuments et des sites classés dans le canton de Genève », *Genava*, n.s., V, 1957, p. 82).

⁹ Eloi-Amédée de FORAS, *Armorial et nobiliaire...*, op. cit., p. 3 ; Jean-Barthélemy-Gaïfre GALIFFE, Adolphe GAUTIER et Aymon GALIFFE, *Armorial genevois*, Genève, 1896, pp. 5 et 1 ; Eugène-Louis DUMONT, *Armorial genevois*, Genève, 1977, pp. 2–3. Selon les héraldistes, la famille d'Adda aurait porté : « Fascé-ondé d'argent et de sable de six pièces, au chef d'or chargé d'une aigle couronnée de sable », ou la variante : « D'azur à trois fasces ondées d'argent, au chef de sable chargé d'une aigle d'argent ».

¹⁰ Eloi-Amédée de FORAS, *Armorial et nobiliaire...*, op. cit., p. 61 ; Eugène-Louis DUMONT, *Armorial genevois*, op. cit., p. 16. La famille d'Arenthon portait : « Bandé d'argent et de gueules, de six pièces ».

¹¹ ATELIER SAINT-DISMAS, *Rapport investigations...*, op. cit., p. 5.

¹² Eloi-Amédée de FORAS, *Armorial et nobiliaire...*, op. cit., p. 142.

¹³ L'endommagement du heaume résulte sans doute de la destruction de l'aigle du cimier.



Fig. 5. Armoiries d'Antoine d'Adda et ses deux femmes, ornant l'imposte de la porte principale du château, 1678 (cl. IMAHGe/MdlC).

que les armoiries de l'imposte associaient les armes d'Antoine d'Adda et de sa sœur Claudine-Françoise, avec celles de leurs conjoints respectifs : Marie-Charlotte Baytaz et Simon d'Arenthon d'Alex¹⁴. Si elle est généalogiquement correcte, cette interprétation ne concorde cependant pas avec la lecture que l'on peut faire du blason peint dans la chapelle, car il faudrait alors admettre que cette dernière fût aménagée par Claudine-Françoise d'Adda et son mari.

En réalité, ainsi que le révèlent un inventaire d'actes dressé en 1788¹⁵ et une mention sibylline du généalogiste Eloi-Amédée de Foras¹⁶, Antoine d'Adda contracta deux mariages. Il épousa Jacqueline-Marguerite d'Arenthon

d'Alex en premières nocces¹⁷, puis, le 31 janvier 1674, Marie-Charlotte Baytaz¹⁸.

Les armoiries matrimoniales sculptées en 1678 sur la façade du « Château Feuillet » présentent par conséquent l'originalité de faire figurer dans un seul écu les armes du détenteur du bâtiment brochant sur celles de ses deux épouses successives. En faisant ce choix, Antoine d'Adda désirait probablement se prévaloir de ses liens avec la puissante famille d'Arenthon, appartenant à la haute aristocratie savoyarde.

Bien que dénaturé depuis le XIX^e siècle, le « Château Feuillet » se révèle d'un intérêt majeur pour l'histoire monumentale régionale. Il englobe d'importants vestiges de la maison « haute » à laquelle il succéda et témoigne du projet avorté d'une résidence nobiliaire prestigieuse de la fin du XVII^e siècle. Il se distingue par

¹⁴ Waldemar DEONNA, « Les collections lapidaires au Musée d'art et d'histoire », *Genava*, VI, 1928, n° 728, pp. 223–224 ; Waldemar DEONNA, *Pierres sculptées de la vieille Genève*, Genève, 1929, n° 728, pp. 339–340.

¹⁵ AEG, Notaires, François Chuit, vol. 6, f° 264v° et 266v° ; communication aimable de M. Bruno Devoucoux.

¹⁶ Eloi-Amédée de FORAS, *Armorial et nobiliaire...*, op. cit., p. 62.

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ *Ibid.*, pp. 5 et 143. Celle-ci était encore vivante en 1688 (voir ci-dessus note 15).

sa chapelle catholique, l'une des rares, avec celle du résident de France, admises par la Seigneurie de Genève sous l'Ancien Régime. Enfin, riche de deux compositions héraldiques créées en l'espace de moins de dix ans, il présente une évolution originale dans les armoiries de son constructeur.

Adresse de l'auteur Matthieu de la Corbière
DCTI – IMAHGe
Rue David-Dufour 5
Case postale 22
CH-1211 Genève 8

Résumé

Résultant de la transformation d'une maison-tour édifiée peu avant 1574, le « Château Feuillet » a été construit de 1670 à 1678 par Antoine d'Adda, capitaine au château de Chambéry et coseigneur de Corsinge. Ce chantier s'inscrivait dans le contexte de tensions politiques opposant la Seigneurie de Genève au duc de Savoie, car le nouveau bâtiment et sa chapelle venaient conforter les prétentions savoyardes sur la partie genevoise du village de Corsinge. L'ouvrage resta pourtant inachevé après la mort de son constructeur et son entretien fut peu à peu négligé, si bien que son enveloppe témoigne peu, aujourd'hui, de la résidence imaginée à la fin du XVII^e siècle. De récents travaux de restauration ont néanmoins remis en valeur les magnifiques décors de la chapelle castrale. Par ailleurs, les armes ornant la clef de voûte de cette dernière permettent d'expliquer la composition héraldique de l'imposte sculptée de la porte d'entrée du château. Il s'agit d'armoiries matrimoniales associant le blason du détenteur de la maison avec ceux de ses deux épouses successives.

Zusammenfassung

Den 1574 errichteten Wohnturm änderte Antoine d'Adda, Hauptmann vom Schloss von Chambéry und Mitbesitzer der Gemeinde Corsinge, das «Schloss Feuillet» zwischen 1670 und 1678.

Dieser Umbau steht im Zusammenhang mit den politischen Spannungen zwischen der Herrschaft von Genf und dem Herzog von Savoyen, denn der neue Bau und dessen Kapelle dienten den Savoyarden dazu, Ansprüche auf den Genfer Teil von Corsinge zu erheben. Der Bau blieb nach dem Tode des Erbauers unvollendet; sein Unterhalt wurde derart vernachlässigt, dass heutzutage nur noch wenig vom ursprünglichen Gebäude zu erkennen ist. Die kürzlich durchgeführten Restaurierungsarbeiten zeigen die fabelhaften Dekors in der Schlosskapelle. Zudem bieten die Wappen im Gewölbestein eine Erklärung für die Wappen oberhalb der Eingangstür. Es handelt sich um das Wappen des Hausbesitzers und um diejenigen seiner beiden Gemahlinnen.